

Trois emplois de la Métropole européenne de Lille sur quatre occupés par des actifs qui y résident

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 196 • Juillet 2025



En 2022, la Métropole européenne de Lille (MEL) rassemble près d'un habitant sur cinq et un emploi sur quatre des Hauts-de-France. Parmi les 562 400 emplois offerts sur ce territoire, trois sur quatre, soit 432 100, sont occupés par des actifs qui y résident. Les 130 300 actifs entrant dans la métropole pour y travailler viennent principalement d'intercommunalités situées à proximité. En particulier, la moitié d'entre eux réside dans l'ex-bassin minier. Les sorties de la métropole sont quant à elles deux fois moins nombreuses que les entrées (61 600). Depuis 2012, les navettes domicile-travail depuis ou vers la métropole lilloise se sont intensifiées, de +16 % et +18 % respectivement. Enfin, si les travailleurs utilisent encore en grande majorité la voiture, l'usage des transports en commun progresse, surtout parmi les cadres.

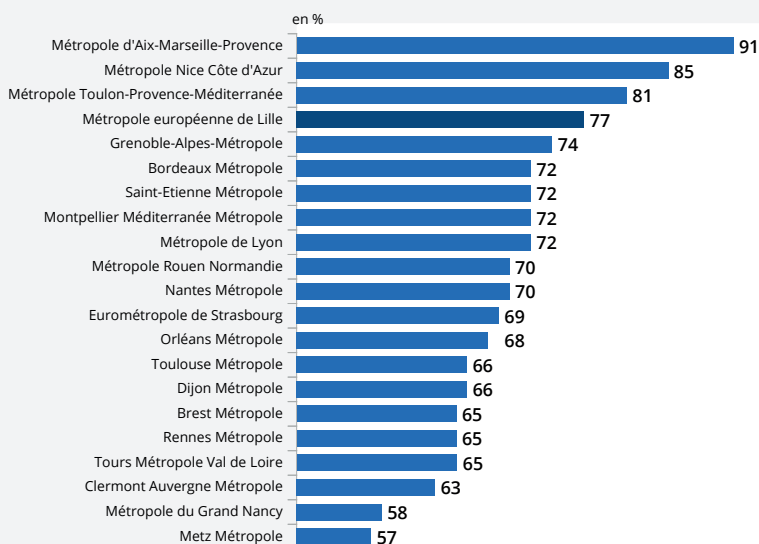
Avec 1 194 000 habitants en 2022, la Métropole européenne de Lille (MEL) rassemble près d'un habitant sur cinq des Hauts-de-France. À l'instar des autres métropoles, elle concentre la plupart des centres de décisions et sièges sociaux d'entreprises dans la région, et par conséquent une part significative de l'emploi : les 562 400 emplois offerts sur son territoire représentent ainsi un quart de l'emploi régional. Tant en matière de population que d'emplois, la MEL se positionne au 3^e rang des 21 métropoles de France de province, derrière celle d'Aix-Marseille-Provence (1 922 600 habitants et 812 100 emplois) et de Lyon (1 433 600 habitants et 770 900 emplois).

432 100 emplois offerts dans la MEL sont occupés par des actifs qui y résident

En 2022, parmi les emplois offerts sur le territoire de la MEL, 432 100 sont occupés par des actifs qui y résident, soit un peu plus de trois emplois sur quatre (77 %). Cette proportion d'actifs en emploi dits « stables » figure parmi les plus élevées de France de province après Aix-Marseille-Provence (91 %), Nice Côte d'Azur (85 %) et Toulon-Provence-Méditerranée (81 %)

► **figure 1.**

► 1. Part de l'emploi des métropoles de province occupé par des actifs y résidant en 2022



Lecture : En 2022, sur 100 emplois offerts dans la Métropole européenne de Lille, 77 sont occupés par des actifs qui résident également dans la métropole.

Source : Insee, recensement de la population 2022, exploitation complémentaire.

Les navettes domicile-travail effectuées au sein de la MEL comprennent les déplacements réalisés au sein d'une même commune (flux « infracommunal ») et ceux reliant deux communes distinctes. En 2022, seules trois navettes sur dix réalisées à l'intérieur de la MEL sont infracommunales. C'est la plus faible

proportion des 21 métropoles de province. Sur ce critère, la MEL se distingue nettement d'autres territoires au taux de stables élevé tels qu'Aix-Marseille-Provence ou Nice Côte d'Azur où les navettes infracommunales sont nettement plus fréquentes (respectivement six et sept navettes sur dix).

Cette hétérogénéité peut en partie s'expliquer par le nombre et la taille des principaux pôles d'emplois que les métropoles abritent. La MEL, constituée de 95 communes, se caractérise par la présence de 20 pôles principaux d'au moins 5 000 emplois, dont cinq de plus de 20 000 emplois.

En particulier, la commune de Lille, avec ses 183 600 emplois, constitue le plus grand pôle d'emplois de la MEL. Elle ne représente cependant qu'un tiers des emplois de la métropole. Cela amène les navetteurs à sortir plus souvent de leur commune de résidence pour aller travailler, notamment dans les autres pôles tels que ceux de Villeneuve d'Ascq (57 200 emplois), Roubaix (37 900), Tourcoing (28 900) ou encore Marcq-en-Barœul (24 000). Ces communes structurent ainsi le réseau des déplacements au sein de la MEL

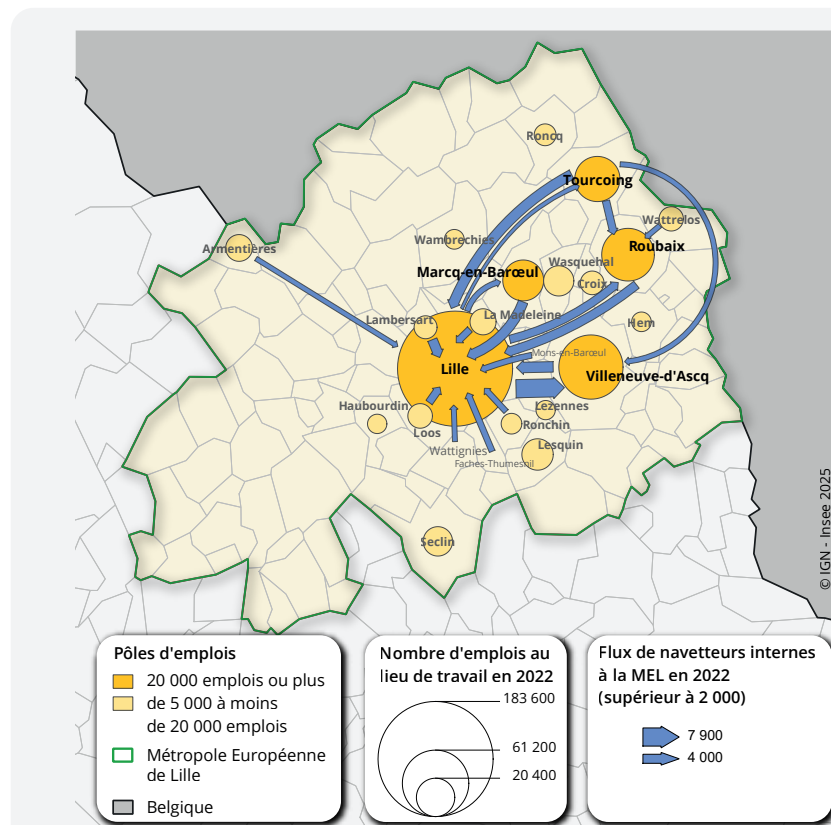
► **figure 2.** En comparaison, la métropole de Nice Côte d'Azur (51 communes) intègre uniquement cinq communes-pôles d'au moins 5 000 emplois dont une seule de plus de 20 000. La principale d'entre elles, la ville de Nice, rassemble 155 500 emplois, soit plus des deux tiers de l'emploi du territoire (69 %). Ainsi, les navettes infracommunales sont prédominantes dans cette métropole (sept navettes sur dix).

La moitié des actifs entrant dans la MEL pour y travailler résident dans l'ex-bassin minier

En 2022, 130 300 emplois de la MEL sont occupés par des actifs n'y résidant pas. Ils représentent près d'un quart (23 %) de l'ensemble des emplois offerts dans la métropole. Complémentaire du taux de stables, ce taux d'entrée est donc l'un des plus faibles des 21 métropoles de province. Il exclut cependant les actifs en provenance de l'étranger, de la Belgique en particulier ► **sources.**

Ces flux d'actifs entrants sont pour l'essentiel des flux de proximité. Située juste au sud de la MEL, la communauté de communes (CC) de Pévèle-Carembault envoie 23 500 navetteurs soit 18 % du total des entrants dans la MEL. Ces derniers représentent plus de la moitié des actifs (52 %) résidant dans cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ► **figure 3.** De façon analogue, dans la CC Flandre-Lys à l'ouest de la MEL, les 6 400 navetteurs ne représentent certes que 5 % des navetteurs entrant dans la MEL mais plus d'un tiers des actifs occupés résidant en Flandre-Lys (37 %). Dans cet EPCI, comme dans la communauté d'agglomération (CA) Coeur de Flandre située plus au nord, les communes principales telles que Bailleul, Nieppe

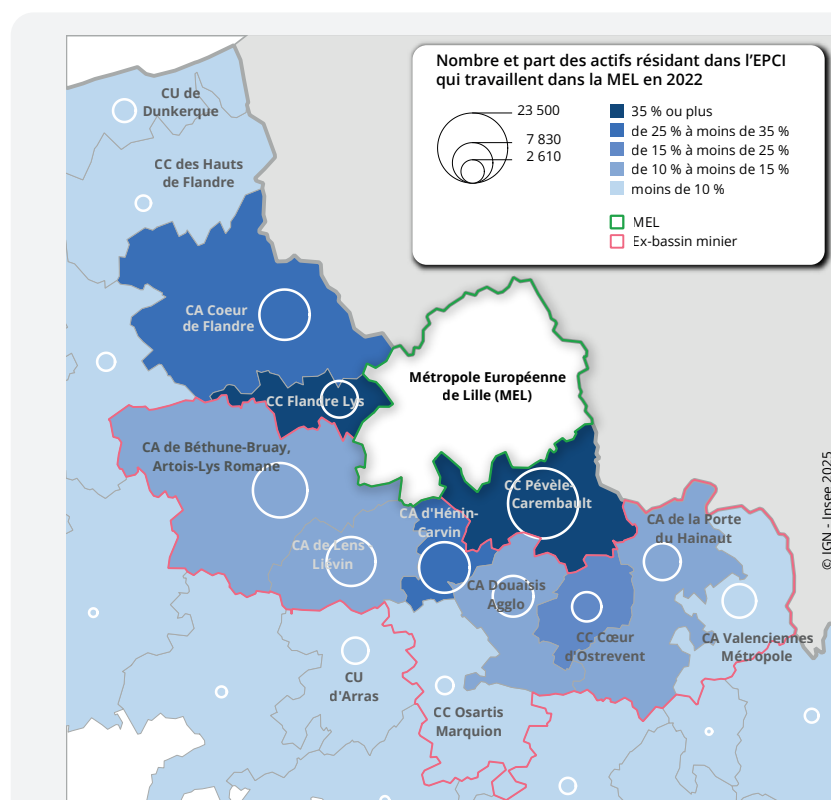
► 2. Navettes domicile-travail entre communes de la MEL en 2022



Lecture : En 2022, la commune de Lille est le plus grand pôle d'emploi de la MEL avec 183 600 emplois offerts. Une partie des résidents de cette commune travaille ailleurs dans la MEL. Par exemple, 7 900 actifs se déplacent chaque jour pour aller travailler à Villeneuve-d'Ascq. À l'inverse, 4 700 actifs habitant Villeneuve-d'Ascq travaillent dans la commune de Lille.

Source : Insee, recensement de la population 2022, exploitation complémentaire.

► 3. Navettes domicile-travail des EPCI limitrophes vers la MEL en 2022



Lecture : En 2022, 23 500 emplois offerts dans la MEL sont occupés par des actifs résidant dans la Communauté de Communes (CC) Pévèle-Carembault. Cela représente 52 % des actifs résidant dans cette CC.

Source : Insee, recensement de la population 2022, exploitation complémentaire.

L'ex-bassin minier est également fortement connecté à la métropole lilloise. Il concentre près de la moitié des entrants dans la MEL (48 %), en provenance notamment des CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (11 % des entrées), d'Hénin-Carvin (9 %) et de Lens-Liévin (9 %). La bonne accessibilité de la MEL notamment via les réseaux routiers (autoroute A1) et ferroviaires (TER : transport express régional) facilite les déplacements quotidiens. Dans les huit EPCI de l'ex-bassin minier, à l'exception de la CA Valenciennes Métropole et de la CC Osartis-Marquion, le poids des navetteurs travaillant dans la MEL parmi les actifs résidant dans l'EPCI dépasse 10 %. Enfin, près de 3 000 navetteurs entrant dans la MEL (2 % du total) résident en Île-de-France.

Parmi les 493 700 actifs résidents de la MEL, 61 600 quittent la MEL pour aller travailler en dehors. Ce flux de sortants

Comme pour les entrants, la majorité des actifs sortant de la MEL travaillent dans les territoires avoisinants. Les sorties se font d'abord vers la Belgique. En 2022, 15 200 actifs, soit le quart de l'ensemble des sortants, travaillent outre-Quévrain. La CC de Pévèle-Carembault en accueille quant à elle 5 200 (8 % de l'ensemble des sortants). C'est donc un emploi offert dans cet EPCI sur cinq qui est occupé par un résident de la MEL ► **figure 4**. Les huit EPCI de l'ex-bassin minier concentrent environ 30 % des sortants de la MEL. Mais dans aucun de ces EPCI, la part des emplois occupés par un habitant de la métropole lilloise n'atteint 10 %.

Les navettes domicile-travail depuis ou vers la MEL s'intensifient en 10 ans

Entre 2012 et 2022, l'emploi offert dans la MEL progresse de 10 %, soit l'équivalent de 50 700 emplois supplémentaires sur la période. Dans le même temps, le nombre d'actifs venant travailler dans la métropole depuis l'extérieur augmente de 18 %, un rythme un peu plus rapide que pour ceux faisant le chemin inverse (+16 %).

Pour 100 actifs occupés résidant dans la MEL, on dénombre ainsi 114 emplois offerts en 2022 contre 113 en 2012. Le taux d'entrée dans la MEL passe quant à lui de 22 % en 2012 à 23 % en 2022, signe qu'un plus grand nombre d'emplois est occupé par des résidents extérieurs. Enfin, le taux de sortie de la MEL reste stable, autour de 12 %.

Les EPCI les plus contributeurs à la hausse du nombre d'entrants dans la MEL sont ceux pour lesquels les flux étaient déjà parmi les plus importants en 2012 : CA de de Béthune-Bruay (+1 930 ; +16 %), de Lens-Liévin (+1 680 ; +17 %), et d'Hénin-Carvin (+1 530 ; +15 %). Les prix de l'immobilier plus accessibles, ainsi que des infrastructures de transport permettant un accès rapide aux principaux pôles d'emplois de la métropole, ont pu inciter une partie des actifs de la MEL à s'installer dans l'ex-bassin minier.

Dans l'autre sens, les flux sont de moindre ampleur et progressent moins vite. Ils reculent même vers les CA de la Porte du Hainaut (-120 ; -8 %) et de Béthune-Bruay (-30 ; -1 %).

L'utilisation des transports en commun progresse, surtout chez les cadres

Les distances parcourues pour aller travailler varient fortement selon le type de navetteurs (sortants, stables, entrants). La moitié des actifs résidant dans la MEL et travaillant en dehors parcourt plus de 39,5 kilomètres en 2022 ► **figure 5**. À l'autre extrémité, ceux qui exercent dans la métropole tout en y habitant réalisent logiquement les distances les plus courtes. La moitié d'entre eux parcourt moins de 9,1 kilomètres pour se rendre au travail. Quant aux actifs entrant dans la MEL pour y travailler, un sur deux parcourt plus de 36,9 km. La distance médiane de déplacement évolue peu au sein de la MEL entre 2012 et 2022 ; elle augmente d'environ un kilomètre pour les entrants comme pour les sortants.

► 5. Distance parcourue et utilisation des transports en commun selon le type de navetteurs et la catégorie socioprofessionnelle en 2022

Type de navetteurs de la MEL	Nombre d'actifs en emploi en 2022	Part en 2022 (%)	Distance médiane en 2022 (en km)	Évolution 2012-2022 (en km)	Part des transports en commun en 2022 (%)	Évolution 2012-2022 (en points)
Stables	432 125		9,1	+ 0,3	19,6	+ 2,1
dont : Cadres	110 132	25,5	9,1	0,0	19,6	+ 3,0
Prof. intermédiaires	118 322	27,4	9,4	+ 0,3	18,3	+ 1,9
Employés	116 257	26,9	8,6	+ 0,3	24,7	+ 1,7
Ouvriers	64 805	15,0	9,3	+ 0,8	17,8	+ 2,9
Entrants	130 253		36,9	+ 1,2	17,9	- 0,7
dont : Cadres	31 735	24,4	40,4	+ 1,6	25,5	+ 2,0
Prof. intermédiaires	40 572	31,1	36,6	+ 0,9	17,5	- 1,5
Employés	31 215	24,0	34,3	+ 0,5	20,6	- 2,9
Ouvriers	23 129	17,8	36,4	+ 1,0	6,2	- 1,6
Sortants	61 587		39,5	+ 0,9	16,5	+ 2,3
dont : Cadres	20 997	34,1	53,7	+ 2,3	26,1	+ 3,2
Prof. intermédiaires	14 991	24,3	37,8	- 1,8	14,2	+ 1,3
Employés	7 777	12,6	35,5	+ 1,6	20,2	+ 1,2
Ouvriers	15 786	25,6	26,0	- 0,6	5,5	+ 0,9

Lecture : En 2022, 432 125 navetteurs (dits « stables ») résident et travaillent au sein de la Métropole européenne de Lille (MEL).

La moitié d'entre eux parcourt une distance inférieure à 9,1 km, en augmentation de 0,3 km depuis 2012. 19,6 % de ces navetteurs prennent les transports en commun pour se rendre à leur travail (2,1 points de plus qu'en 2012).

Source : Insee, recensements de la population 2012 et 2022, exploitations complémentaires ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'[OpenStreetMap](#) et du projet [OSRM](#).

La voiture reste le mode de transport privilégié par les navetteurs (dans 7 cas sur 10). Elle est légèrement plus utilisée par ceux qui quittent la MEL ou y entrent pour travailler. Les transports en commun sont quant à eux empruntés par un actif travaillant et résidant dans la MEL (dit « stable ») sur cinq, une proportion en hausse depuis 2012. Les cadres et les employés y recourent plus souvent que les autres catégories socioprofessionnelles. L'utilisation des transports en commun augmente particulièrement chez les cadres depuis 2012.

Enfin, seuls 5 % des navetteurs dits « stables » utilisent le vélo pour se rendre au travail, une proportion inférieure à la moyenne des 21 métropoles de province (7 %). En effet, plus d'un navetteur sur dix se déplace à vélo dans les métropoles de Strasbourg (18 %), Bordeaux (12 %), Nantes (11 %), Montpellier (10 %) et Toulouse (10 %). ●

Mickaël Bréfort, Benoît Riem,
Insee Hauts-de-France

► Définitions

L'**ex-bassin minier** est défini dans l'étude comme le regroupement de huit établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : communauté d'agglomération (CA) de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, CA de Lens-Liévin, CA d'Hénin-Carvin, communauté de communes (CC) d'Osartis-Marquion, CA du Douaisis, CC Cœur d'Ostrevent, CA de la Porte du Hainaut et CA de Valenciennes Métropole. Ce contour est différent de celui utilisé par la Mission Bassin Minier.

► Sources

Les résultats sont issus de l'exploitation complémentaire des recensements de la population de 2012 et 2022. Les entrées en provenance de l'étranger, principalement de la Belgique, ne sont pas comptabilisées ici car non renseignées dans le recensement de la population. Pour les sortants, les lieux de travail à l'étranger sont en revanche connus.

Le distancier Metric-OSRM de l'Insee permet de calculer les distances par la route en voiture entre le domicile et le lieu de travail ainsi que les durées de trajets associées, pour le « trajet routier optimal » c'est-à-dire sans congestion ni autre ralentissement. De plus, les données n'étant pas géolocalisées, le lieu de travail ainsi que celui de la résidence sont situés au chef-lieu de la commune. La distance effectuée lors d'un déplacement au sein d'une même commune est donc de 0 km.

Pour en savoir plus

- [Une intensification des flux domicile-travail en entrée et en sortie de la Métropole européenne de Lille \(MEL\)](#), Insee Analyses Hauts-de-France n°81, juillet 2018.

Direction régionale des Hauts-de-France :
130 Avenue du Président
J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille
Cedex

Directrice de la publication :
Catherine Renne

Rédactrice en chef :
Audrey Baëhr

Secrétariat de rédaction :
Clotilde Demanne

ISSN 2493-1292 (papier)
ISSN 2492-4253 (web)
© Insee 2025

[www.insee.fr](#)
@ InseeHdf

